

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2018

Présents :

FERRÉ Jean-Paul, AUDOUY Henri, CAUSSE Audrey, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MAYORAL Nathalie, MARTY Claude, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, TOURENQ Pierre.

Absent excusé :

DIEUDONNÉ Walter – procuration à MARTY Claude

Mme REGALON Sylviane est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte-rendu de la séance du 9/11/2018*
- *Recrutement de deux agents recenseurs pour la campagne 2019 du recensement de la population*
- *Titularisation de l'adjoint administratif contractuel au 1/01/2018*
- *Travaux 2018 – avancement*
- *Projets 2019*
- *Festivités de fin d'année*
- *Questions diverses*

*Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :
Décision modificative n° 3 – rectification de la DM 2
Accepté à l'unanimité*

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 9 novembre 2018

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

II. Recrutement de deux agents recenseurs pour la campagne 2019 du recensement de la population

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est concernée par la campagne 2019 du recensement de la population, qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Il est donc question de recruter deux agents recenseurs. Compte-tenu des candidatures reçues, Mireille SEILHAN, agent communal a été retenue, ainsi qu'Aurélié RAUZY, pour laquelle il est nécessaire de créer un emploi d'agent recenseur.

Le conseil municipal approuve le recrutement des deux agents recenseurs pour la campagne 2019 et fixe leur rémunération à 900 € net.

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

III. Titularisation de l'adjoint administratif contractuel au 1^{er} janvier 2019

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la période de stage de l'adjoint administratif stagiaire arrive à son terme le 31/12/2018 et qu'il faut envisager l'évolution de son statut. Il précise que cette décision relève uniquement de l'ordonnateur mais qu'il souhaitait l'aval de l'assemblée pour décider.

Son travail étant satisfaisant, il est décidé à l'unanimité de titulariser Sabrina RAMOS au 1/01/2019 sur le grade d'adjoint administratif territorial.

IV. Travaux 2018 - avancement

Les travaux de renforcement de voirie Chemin du Lac viennent de s'achever, pour un coût final de 108 315.00 € HT.

V. Projets 2019

- Revêtement du Chemin du Camp Del Boucal
- Remplacement du portail de l'atelier
- Équipement de la salle des fêtes (réfrigérateur, four micro-ondes ou autre matériel de chauffe)
- Travaux électriques suite aux recommandations de l'APAVE dans certains bâtiments communaux
- Remplacement des blocs de secours dans les bâtiments communaux

VI. Festivités de fin d'année

Mme REGALON fait part des festivités prévues pour la période de Noël :

- Repas de Noël de la municipalité le 7/12/2018
- Goûter « intergénération » le 21/12/2018
- Vœux du Maire à la Population le 10/01/2019 (à confirmer)

VII. Décision modificative n° 3 – Rectification de la DM 2

Monsieur le Maire rappelle le contenu de la décision modificative n° 2 adoptée par délibération du 9 novembre 2018 concernant le paiement des travaux d'éclairage public réalisés Chemin du Lac, plus précisément pour la mise en place des candélabres. Il indique qu'il est nécessaire de procéder à une rectification suite au changement de procédure initiée par Madame la Trésorière.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à la décision modificative suivante :

<u>Article</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
2041582	204	Fonds de concours	+ 12 000
2152	21	Matériel de voirie	- 12 000

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

VIII. Questions diverses

- Secours exceptionnel à la commune de Couffoulens : l'action mise en place sur l'initiative de Philippe CAUSSE pour soutenir la commune de Couffoulens (Aude) a permis de recueillir la somme de 2 734.50 €. Philippe CAUSSE et Monsieur le Maire se sont rendus sur place afin de remettre les dons au Maire de la commune, qui a particulièrement apprécié notre soutien. Ils remercient ainsi que son conseil municipal, tous les Vernajoulois pour leur générosité.
- AG Cyclo VTT du Château : Mme REGALON rend compte de la réunion du Cyclo VTT du Château à laquelle elle a assisté le 17 novembre dernier. L'association reste très active avec de nombreux adhérents et plusieurs projets très intéressants ;
- M. AUDOUY rend compte du Comité de pilotage auquel il a participé au sujet du Projet « Rando au Fil de l'Eau » : porté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix Varilhes pour un sentier de randonnée le long de l'Ariège entre Mercus et Rieux de Pelleport ;